

BTS MÉTIER DU GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE

RNCP37707

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Date de publication de la fiche : 26/06/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2026

Le géomètre-topographe relève des mesures permettant de représenter sur un plan les formes et les détails d'un terrain. **Ces relevés lui permettent d'établir des plans** en utilisant des logiciels de dessin assisté par ordinateur (DAO), et des systèmes d'information géographique (SIG).

Dans les travaux publics, le géomètre **implante les projets sur le terrain**. Puis en fin de chantier, **il vérifie la conformité des travaux** prévus au contrat.

Enfin, le géomètre a des notions de **droit civil et de l'urbanisme** car il peut assister un géomètre expert dans ses missions. Le géomètre expert est le seul professionnel en France habilité à réaliser un bornage.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ **Préparer une mission** : Organiser et planifier le travail, contrôler les appareils...
- ▶ **Acquérir et traiter des données** : Géo-référencer des données, effectuer les calculs de traitement...
- ▶ **Exploiter des données** : Établir des maquettes numériques en 3D, réaliser des plans...
- ▶ **Appréhender le droit** : Collaborer à un bornage, une division de la propriété, établir des demandes administratives
- ▶ **Communication** : Encadrer et gérer une équipe, dialoguer avec les intervenants...



Profils recherchés :

- Travailleur, sérieux et rigoureux ;
- Capable de travailler en équipe et de prendre des responsabilités ;
- Aimant le travail sur les chantiers ;
- Aimant manier les appareils de mesure et l'outil informatique.

Enseignements généraux et savoirs associés :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique chimie

Enseignements professionnels :

- Étude d'une situation professionnelle
- Acquisition et traitement des données
- Projet professionnel
- Compte rendu d'activité en milieu professionnel

Débouchés professionnels à la fin de la formation :

- Technicien géomètre en cabinet de Géomètre-Expert
- Géomètre / projeteur en entreprises de Travaux Publics
- Technicien géomètre topographe en entreprises de topographie
- Technicien géomètre topographe aux services technique de collectivité territoriale.
- Technicien technico-commercial
- Technicien support technique

Modalités

	BTS 2 ANS
Pré requis	Accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : STI2D, dans le domaine (géomètre en majorité), puis général
Modalités d'accès	Inscription entre le 1 ^{er} janvier et le 31 août Entretien individuel et positionnements écrits L'inscription définitive est conditionnée par la signature du contrat apprentissage
Intégration	Septembre - Octobre
Type de contrat	Contrat d'apprentissage
Durée de l'alternance	2 ans
Durée indicative global minimum	1350 heures sur 2 ans soit 21 semaines par année scolaire
Rythme	3 semaines en centre 3 semaines en entreprise
Tarif	Formation gratuite pour l'apprenant*
Accessibilité aux personnes handicapées	La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable

* Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO selon un niveau de prise en charge donné par France Compétences. Cependant, l'ETPN facture un reste à charge aux employeurs, qui diffère selon les formations. Un devis sera systématiquement envoyé aux entreprises intéressées.

Méthodes mobilisées

- ▶ Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques
- ▶ Suivis pédagogiques en entreprise

Modalités d'évaluations

- ▶ Épreuves ponctuelles
- ▶ Évaluations en entreprise
- ▶ Soutenance / Mémoire

Poursuite d'études et de parcours

- ▶ **Licence pro** : mention cartographie, topographie et système d'information géographique
- ▶ **Diplôme d'ingénieur** de l'Institut national des sciences appliquées spécialité génie civil et génie urbain
- ▶ **Géomètre, topographe**

Le contenu de nos formations, nos taux de réussites et satisfaction sont disponibles sur notre site internet : www.ecole-tp-normandie.fr



CONTACTS :

▶ Départements 14 et 50 :

Contactez votre conseiller au
06 47 15 53 80

▶ Départements 27 et 76 :

Contactez votre conseiller au
06 38 38 42 11

▶ Départements 61 et hors Normandie :

Contactez votre conseiller au
07 87 23 93 13

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS DE NORMANDIE

Chemin de Saint-Gilles
72610 SAINT-PATERNE - LE CHEVAIN
10 Chemin de la Poudrière
76120 LE GRAND-QUEVILLY

02 33 80 44 60

accueil@etpnormandie.fr



www.ecole-tp-normandie.fr

